

# NOUVELLES consignes de tri pour recycler vos emballages, journaux et magazines



**Le Choletais**  
L'audace pour réussir

## Emballages métalliques

Boîtes de conserves, canettes, barquettes alu



Aérosols, bidons

## Petits emballages cartons

Briques alimentaires



Boîtes, suremballages, cartonnettes

# NOUVEAU ! Ces emballages vont aussi dans le bac jaune !

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton et aluminium, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

## Papiers/Magazines



Tous les papiers

## Emballages plastiques

Bouteilles, bidons



Petits flacons de produits de toilette



## Toutes les barquettes



## Tous les pots et les boîtes



## Tous les sachets



## Tous les films



# STOP PUB

## TROP DE PUB ?

Demandez votre autocollant auprès du Service de Gestion des Déchets pour diminuer le volume de papier dans le bac jaune



Nouvelles consignes de tri sur [environnement.cholet.fr](http://environnement.cholet.fr)

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS Service Gestion des Déchets

 **N° Vert 0 800 97 49 49**

APPEL GRATUIT